



Informé du décès du Père Constant Bouchaud, le Pape Benoît XVI désire exprimer ses sincères condoléances au Supérieur général de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice pour la perte de ce confrère qui a exercé les plus hautes responsabilités dans son Institut, notamment celles de Supérieur général et de Procureur général.

Le Saint-Père recommande à Dieu ce prêtre qui, durant toute sa longue vie, s'est dévoué au service du sacerdoce, sous différentes formes, que ce soit la formation des séminaristes ou la formation permanente des prêtres, sans oublier sa participation à la création de l'Institut de Formation des Éducateurs du Clergé, dont il fut le co-fondateur.

Nommé par le Saint-Siège Visiteur des Séminaires, le Père Bouchaud a parcouru divers continents afin de rencontrer les prêtres chargés de former les séminaristes et de veiller à ce que ces institutions répondent parfaitement à leur vocation. Il a également collaboré aux activités de la Congrégation pour les Évêques, dont il avait été nommé Consultant.

Le Saint-Père s'unit à la prière de tous ceux qui sont rassemblée pour l'adieu au Père Bouchaud, demandant au Seigneur d'accueillir dans son Royaume ce fidèle serviteur. De grand cœur il envoie à tous les membres de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, en gage de réconfort spirituel, la Bénédiction apostolique.

Paris, le 25 octobre 2010.

✠ Luigi VENTURA
Nonce apostolique